



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 1^{er} AOÛT 2005

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AOÛT 2005
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES LES 4 ET 25 JUILLET 2005
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2005
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE JUILLET 2005
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 14 JUILLET 2005
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 4.1 TOURNOI DE GOLF DES CAISSE DU MICROMARCHÉ
- 4.2 CENTRAIDE RICHELIEU-YAMASKA

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE H04-407, DE CRÉER LA ZONE A02-238 À MÊME LA ZONE R02-226 ET D'AJOUTER LA GRILLE DE SPÉCIFICATION RELATIVE À LA ZONE A02-238
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-15-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE H04-407, DE CRÉER LA ZONE A02-238 À MÊME LA ZONE R02-226 ET D'AJOUTER LA GRILLE DE SPÉCIFICATION RELATIVE À LA ZONE A02-238* LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE
- 5.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-15-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE H04-407, DE CRÉER LA ZONE A02-238 À MÊME LA ZONE R02-226 ET D'AJOUTER LA GRILLE DE SPÉCIFICATION RELATIVE À LA ZONE A02-238*
- 5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, VISANT LA MODIFICATION DE LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE R02-226 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT
- 5.5 DISPENSE DE LECTURE DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-16-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, VISANT LA MODIFICATION DE LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE R02-226 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT* LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE
- 5.6 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-16-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, VISANT LA MODIFICATION DE LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE R02-226 DE MÊME*

QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE

- 5.7 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 878-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À LA ZONE R02-226
- 5.8 DISPENSE DE LECTURE DES PROJETS DE RÈGLEMENTS ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 878-04-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 878-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À LA ZONE R02-226, LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE*
- 5.9 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 878-04-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 878-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À LA ZONE R02-226*
- 5.10 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879-2003, TEL QU'AMANDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LA ZONE H04-407 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS
- 5.11 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 879-04-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LA ZONE H04-407 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS, LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE*
- 5.12 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-04-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879-2003, TEL QU'AMANDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LA ZONE H04-407 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS*
- 5.13 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-02-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS*

NUMÉRO 879–2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR L'USAGE DE REMORQUAGE AUTORISÉ DANS LA ZONE 104-418 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS

- 5.14 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 879–03–2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879–2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LA ZONE 105-506 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS*

6. RÈGLEMENTS

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

7.2 TRAVAUX PUBLICS

7.2.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE RÉAMÉNAGEMENT DU POSTE DE POMPAGE SALABERRY

7.2.2 AVIS DE CHANGEMENT N^{OS} 19 ET 20 – RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, DE DRAINAGE ET DE CHAUSSÉE DANS LE SECTEUR DE LA MONTAGNE

7.2.3 ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE GLISSIÈRES, CHEMIN DE GASPÉ

7.2.4 AUTORISATION DONNÉE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE PRÉSENTER AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DE BROMONT AINSI QUE DES RUES BLEURY, SAINT-DENIS ET SAINT-HUBERT

7.3 URBANISME

7.3.1 CONTRIBUTION POUR FINS DE PARCS, 300, CHEMIN HUNTINGTON

7.3.2 DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA

7.3.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE AU 105, RUE DE MONTCALM

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.5.1 CONTRIBUTION FINANCIÈRE À ÉVÉNEMENTS SPORTIFS DE BROMONT (MONDIAL DU VÉLO.COM)

7.5.2 ENTENTE CONCERNANT L'USAGE DE LA PISCINE INTÉRIEURE DU COMPLEXE SPORTIF DE COWANVILLE

7.5.3 VENTE DE PUBLICITÉ AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE BROMONT

7.5.4 HOCKEY MINEUR : ACCESSIBILITÉ ET ÉQUITÉ

7.5.5 CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE À INTERNET DE BROMONT (CACIB)

7.5.6 VENTE DE GARAGE DE LA FABRIQUE SAINT-VINCENT-XAVIER

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

7.7.1 OFFRE DE SERVICES RELATIVE AUX CONSULTATIONS GÉNÉRALES (RETAINER) POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AOÛT 2005 AU 31 JUILLET 2006

8. DIVERS

8.1 NOMINATIONS À LA SODEB

8.2 DEMANDE DE P8UBLICITÉ DU CLUB D'ÂGE D'OR DE BROMONT

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

9.1 PERMANENCE DE MADAME LYNE LALIBERTÉ AU POSTE DE

SECRÉTAIRE À TEMPS PARTIEL AU SERVICE DE LOISIRS,
DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

9.2 PERMANENCE DE MONSIEUR BRUNO GRONDIN AU POSTE
DE DIRECTEUR ADJOINT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE
POLICE

9.3 POLITIQUE POUR CONTRER LE HARCÈLEMENT
PSYCHOLOGIQUE

9.4 DÉPÔT DE LA LISTE DES EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES

9,5 POLITIQUE RELATIVE AU COURRIER ÉLECTRONIQUE, À
INTERNET ET AU TÉLÉPHONE

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS
D'ALCOOL FAITE PAR PANA NOKUN, LINTHIP RESTAURANT
AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET
DES JEUX

10.2 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME NATHALIE
NORMANDEAU, MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET
DES RÉGIONS, RELATIVEMENT AUX PREMIERS MÉRITES
OVATION REMIS LORS DE LA TENUE DES ASSISES
ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC.

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.